

Attestation individuelle de fin de formation

Je soussignée, Kristyna Bruet, représentante légal de l'organisme de formation ISTF, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 52 44 06071 44 auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) des Pays de la Loire atteste que **Yasmina NAKIB**, a suivi la formation suivante :

Intitulé de la formation : Cours Chef de projet blended learning – Format 100% à distance

Durée : 51h/60 heures de formation

- 23.5h/27.5 heures en e-learning
- 11h/12 heures de rendez-vous téléphonique
- 16.5h/20.5 heures de classes virtuelles

Date(s) : du 18 mars au 30 août 2019

Intervenant(s) : Raphael LUTTIAU, Responsable pédagogique de l'ISTF et Benjamin Groulx, formateur

Nature de l'action (article L 6313-1 du Code du travail) :

- action d'adaptation et de développement des compétences des salariés ;
- action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Objectif(s) :

- Définir les règles de droit et les normes d'accessibilité afférentes à la production de ressources de formation distancielle asynchrone
- Etablir les différentes étapes à respecter pour répondre au cahier des charges du commanditaire en lien avec les différents acteurs du projet de production des ressources de formation distancielle asynchrone.
- Collecter les éléments de délais, coûts et affectation des ressources lors de la production de contenus de formation distancielle asynchrone garantissant une livraison des contenus en conformité avec le cahier du commanditaire
- Définir les critères de validation d'un contenu de formation distancielle asynchrone produit par un prestataire externe ou interne.
- Préparer la mise en place de réunions de suivi pour garantir la conformité des ressources de formation distancielle asynchrone produites avec le cahier des charges du commanditaire

Version N° 2017_11_27

www.istf-formation.fr

Centre de formation : Paris

Siège social : 10 rue de Thessalie, 44240 La Chapelle sur Erdre

[tel] +33 (0)2 40 14 96 29

N° organisme formation 52 44 06071 44 – N° Siret : 522 917 533 00039

- Concevoir le retroplanning des phases de conception des ressources de formation distancielle asynchrone intégrant les différents acteurs et charges en réponse au cahier des charges du commanditaire.
- Concevoir le tableau de bord des phases de conception et production des ressources de formation distancielle asynchrone du dispositif garantissant le suivi du projet en réponse au cahier des charges du commanditaire
- Rédiger le scénario pédagogique d'une ressource de formation distancielle asynchrone en réponse au cahier des charges du commanditaire.
- Rédiger le storyboard d'une ressource de formation distancielle asynchrone en réponse au cahier des charges du commanditaire
- Produire les ressources de formation répondant aux problématiques de l'apprentissage à distance et du cahier des charges du commanditaire.

Programme :

- Coordonner les différents acteurs du projet de formation
- Piloter le projet de formation
- Les spécificités du e-learning dans un projet de formation
- Choix de l'outil de production des ressources e-learning
- Conception des ressources de formation
- Production des ressources de formation
- Finalisation du projet
- Préparation à la certification

Résultats de l'évaluation des acquis* : Non réalisée

Par exemple : niveau d'acquisition des connaissances : A = Connaissances maîtrisées B = Connaissances acquises C = Connaissances non acquises

À La Chapelle sur Erdre, le 14/10/2019

L'organisme de formation

Kristyna Bruet, directrice générale

Version N° 2017_11_27

www.istf-formation.fr

Centre de formation : Paris

Siège social : 10 rue de Thessalie, 44240 La Cha

[tel] +33 (0)2 40 14 96 29

N° organisme formation 52 44 06071 44 – N° Siret : 522 917 533 00039

